

10

RÉFLEXES POUR ACCUEILLIR UN ÉLÈVE PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS

Julien Despois

1 ADAPTER LES OBJECTIFS

Il n'y a pas d'obligation à ce que les objectifs d'apprentissage de la classe soient les mêmes que ceux de l'élève présentant des troubles cognitifs. Au besoin, ces objectifs peuvent être individualisés. Un support d'activité commun est cependant à privilégier pour ne pas exclure cet élève du groupe classe.

2 ANTICIPER LES DIFFICULTÉS POTENTIELLES

Les liens logiques supposés entre deux tâches ou entre deux activités ne le sont pas pour tous les élèves. Certaines causalités doivent être verbalisées alors qu'elles semblent évidentes pour les élèves ordinaires. Anticiper les liens entre les différents temps de travail, dès la préparation de classe, peut permettre aux élèves présentant des troubles cognitifs de construire davantage de sens dans leurs activités.

3 VARIER LES MODES DE TRAVAIL

Les temps de concentration et d'attention des élèves présentant des troubles cognitifs sont courts. L'alternance des modes de travail (tâche écrite, tâche orale, tâche individuelle, tâche collective, jeu en autonomie, jeu collectif) peut permettre de mobiliser l'élève sur un temps plus long.

4 CONSTRUIRE DES OUTILS DE REPÉRAGE

Le repérage dans le temps et dans l'espace peut être une source d'inquiétude pour l'élève présentant des troubles cognitifs. La construction d'outils permettant de matérialiser visuellement ce repérage peut constituer une aide à l'engagement de l'élève.

5 FAIRE VERBALISER LES CONSIGNES PAR LES ÉLÈVES

Afin d'être sûr que l'élève a bien saisi ce que l'on attend de lui dans une tâche, il est préférable de lui demander de reformuler la consigne avec ses mots.

6 INTERROGER LES STRATÉGIES

De la même façon que la reformulation des consignes peut favoriser leur compréhension, le questionnement sur les stratégies qui conduisent l'élève à proposer une réponse, lui permet à la fois de renforcer les stratégies les plus efficaces mais aussi de construire des liens entre les différents apprentissages.

7 DISCUTER AVEC LES COLLÈGUES DE L'ÉTABLISSEMENT

Les adaptations mises en place, visant à favoriser l'inclusion de l'élève présentant des troubles cognitifs, n'ont d'intérêt que si elles peuvent être partagées par les collègues de l'établissement et comprises par les autres élèves. Les échanges avec les collègues peuvent permettre de les impliquer dans l'inclusion de ces élèves sur les temps collectifs en dehors de la classe.

8 STRUCTURER L'ESPACE DE TRAVAIL

La gestion de l'espace de travail et du matériel constituent des tâches cognitives qui peuvent surcharger l'élève présentant des troubles cognitifs. Un premier espace dédié au matériel ainsi qu'un second regroupant l'ensemble des aides à la disposition de l'élève permet de structurer la méthodologie de travail.

9 ÉCHANGER AVEC LES PROFESSIONNELS

Dans le cas où l'élève présentant des troubles cognitifs bénéficie d'un suivi médical ou paramédical, le partenariat avec les autres professionnels entourant l'élève peut constituer une source d'aide visant à favoriser l'inclusion de l'élève.

10 UTILISER L'AIDE DES PAIRS

L'utilisation de dispositifs d'entraide (comme les travaux de groupes ou de tutorat) constitue une aide individualisée pour l'élève présentant des troubles cognitifs, tout en maintenant le lien social avec les autres élèves de la classe.